

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

Article 1 JOUEURS et Joueuses doivent être licenciés de la FFG ou d'une Fédération étrangère reconnue, remplir tous les critères sportifs d'inscription, et être titulaires d'un CERTIFICAT MEDICAL de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ; ce certificat doit être enregistré à la FF Golf au plus tard le mercredi 11 avril, faute de quoi l'inscription du joueur sera bloquée lors du contrôle des inscrits.

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat sera fourni lors de l'inscription.

Droit d'inscription :

- Adultes : 100€

- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) : 50€

- Joueurs de moins de 18 ans (nés en 2000 ou après) : 40€

Le Club doit respecter lors des inscriptions le nombre de joueurs au maximum de 132 joueurs avec un minimum pour les Dames de 30 joueuses, en suivant le cahier des charges concernant l'ordre des mérites, des index et des dates d'inscriptions.

Un joueur peut annuler sa participation, et se voir rembourser son inscription, jusqu'à la date limite d'inscription, le 30 mars 2018.

Le Club publiera une liste de joueurs retenus au plus tard le mardi 03 Avril 2018.

Article 2 FORME DE JEU L'épreuve se déroulera sur 3 tours consécutifs de 18 trous en formule stroke play, les 13, 14, 15 avril, avec un classement exclusivement brut, avec un cut mis en place après le 2^{ème} tour.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames puis en fonction du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, le 30 mars 2018, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué précédemment.

Le club doit réserver 10 % de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index. Les places sont attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

La répartition des 13 wild cards est du ressort de la Ligue.

Article 3 TIRAGE DES DEPARTS Les départs seront organisés du trou n°1 et du trou n°10.

Les départs du 2^{ème} tour seront ceux du 1^{er} tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes.

De plus, ils seront croisés pour le 2^{ème} tour de façon à ce que tout le monde joue une fois des 2 départs et dans les 2 tranches horaires.

Après le 2^{ème} tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats, dames et messieurs séparément (on peut alterner par 3 ou 4 groupes successifs de dames et de messieurs).

Un cut sera mis en place après le deuxième tour (72 joueurs et ex aequo).

Au cas où des joueurs professionnels jouent le Grand Prix, ils ne seront pas être pris en compte dans le calcul du cut.

Pour le dernier tour, les joueurs ou joueuses jouant pour le titre dans leur catégorie devront être regroupés dans les dix derniers départs.

Article 4 DECOUPAGE DES SERIES Il y aura une seule série Messieurs et une seule série Dames

Le classement du Grand Prix sera exclusivement Brut et par sexe

En cas de nécessité de DEPARTAGE des Messieurs et /ou des Dames, un Play off « trou par trou » sera organisé sur les trous 1, 8 et 9.

Article 5 ORGANISATION SPORTIVE Vestiaires, Practice, proshop et bar seront ouverts 1 HEURE avant le 1^{er} départ

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au TABLEAU OFFICIEL. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Aucun départ de membre ou de green fee ne sera donné avant le 1^{er} départ de l'épreuve.

Marques de départ :

Noires pour les Messieurs

Bleues pour les Dames.

Article 6 JOURNEE D'ENTRAINEMENT L'accès est prioritaire et gratuit pendant la journée d'entraînement du jeudi 12 avril, sur RESERVATION et selon les horaires fixés par le club.

Durant cette journée les joueurs ne peuvent jouer qu'une seule balle, sauf dans les circonstances suivantes :

- si le joueur manque le green, il peut rejouer une balle

- le joueur ne peut effectuer plus de 3 approches depuis le bord du green

- depuis un bunker de green, un seul coup est autorisé vers le green ; les autres coups éventuels doivent être joués dans une autre direction.

- pas plus de 3 putts d'entraînement

Si la partie suivante attend, aucun coup d'entraînement supplémentaire n'est autorisé.

Toute infraction à ce règlement sera notifiée au joueur et sera considérée comme une infraction à l'étiquette. Le Comité de l'épreuve aura la latitude de sanctionner une récidive (interdiction de la poursuite de l'entraînement) et les infractions multiples peuvent entraîner une disqualification.

Article 7 INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES Dans le cas où le déroulement du Grand Prix serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, le Comité pourra être amené à interrompre un tour, ou à le supprimer, le classement étant alors établi sur un ou deux tours.

Au cas où le Play off décidé pour départager des ex aequo ne pourrait pas se dérouler, le classement provisoire deviendrait le classement définitif.

Article 8 ARBITRES : Gilbert Dhespinis et Pierre Courtois

Rappel : épreuve non-fumeur